



Procédure et formulaire de remboursement

PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT

➤ Si vos billets vous ont été délivrés par La Villette :

Important : seule la personne qui a procédé au règlement doit effectuer la demande et sera remboursée.

> Remplissez le formulaire ci-dessous en y joignant un RIB au nom de la personne ayant effectué l'achat.

> Adressez l'ensemble des documents, de préférence par mail à l'adresse suivante : remboursements@villette.com

> Vous pouvez également remettre l'ensemble des documents aux guichets ou retournez-le à l'adresse suivante :

La Villette - EPPGHV / Service accueil et billetterie
211, avenue Jean-Jaurès 75935 Paris cedex 19

Le remboursement sera effectué par virement bancaire.

Contact : 01 40 03 75 75 / serviceclient@villette.com

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Ce formulaire est réservé exclusivement pour le remboursement des billets délivrés par téléphone, aux guichets ou sur lavillette.com

Nom de la manifestation ou du spectacle :

Date :

Je soussigné(e), M^{me} M

Nom -----

Adresse -----

Téléphone -----

Email -----

Fait le

Signature

En cas de litige, veuillez nous adresser un mail à remboursements@villette.com

➤ Si vous avez acheté vos billets ou contremarques :

A un autre point de vente ou par le site Internet d'une autre enseigne :

Fnac, Digitick, Ticketnet, Theatronline, Carrefour, France Billet, Virgin, Leclerc, Auchan, etc.

ou

par le biais d'une collectivité (Université, Comité d'entreprise, etc)

vous devez vous adresser directement à l'enseigne ou à l'organisme qui vous les a vendus.